

2^e partie

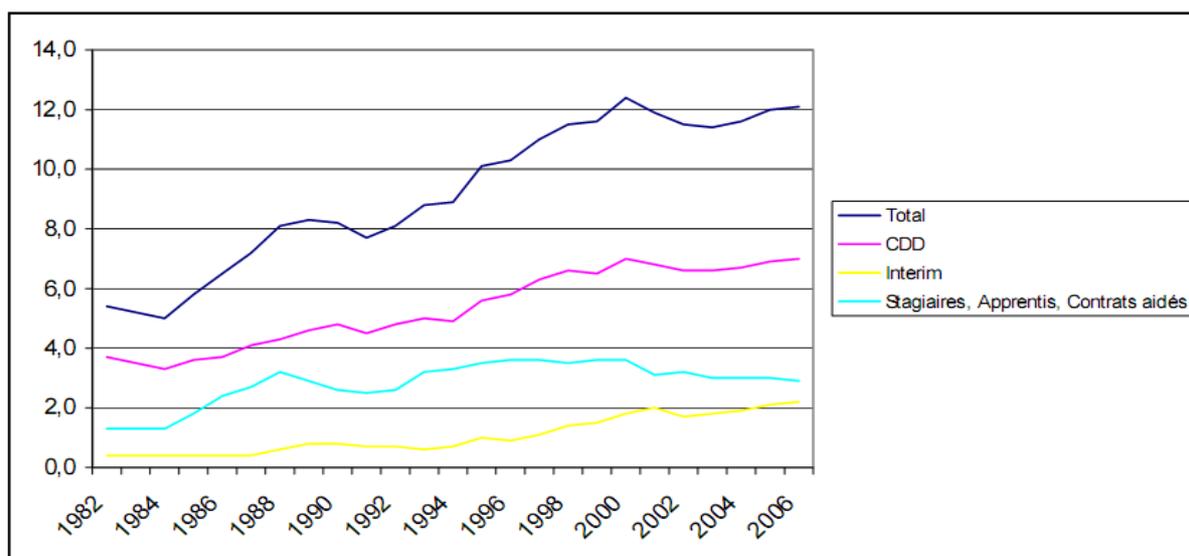
Les exclus, des exclus ?

Les vraies richesses sont intérieures et spirituelles. C'est vrai. *De ce point de vue*, celles des pauvres sont infiniment plus grandes que les richesses des riches, mais celles-ci étant insuffisantes à produire leur finalité ultime, *l'émancipation humaine*, il faut que cette ressource qu'est la pauvreté vienne enrichir les riches d'une richesse supplémentaire d'une dotation éthique. La pauvreté des uns purifie l'argent des autres en somme. Ainsi l'inestimable richesse *spirituelle* des pauvres contribuera à la réalisation parfaite de la vertu *temporelle* des riches :

*« Les pauvres ne sont pas à considérer comme un « fardeau » mais au contraire comme une ressource, même du point de vue strictement économique. Il faut considérer comme erronée la conception de certains qui pensent que l'économie de marché a structurellement besoin d'un quota de pauvreté et de sous-développement pour pouvoir fonctionner au mieux. L'intérêt du marché est de promouvoir l'émancipation, mais pour le faire vraiment il ne peut pas compter seulement sur lui-même, car il n'est pas en mesure de produire de lui-même ce qui est au-delà de ses possibilités. Il doit puiser des énergies morales auprès d'autres sujets, qui sont capables de les faire naître ».*¹ Assourdissant ! À se demander pourquoi les riches ne se précipitent pas pour devenir pauvres afin de fournir au marché « *des énergies morales* ». Quoi qu'il en soit, jamais, je dis bien jamais, la société civile ne sera assez dure envers cette pensée et ses nombreux déguisements, d'où qu'ils viennent. Mais restons objectifs et proposons deux postes supplémentaires dans le PIB : le premier intégrant la ressource « *pauvres* » dans la production ; le second la ressource « *énergies morales* » dans la consommation finale des ménages riches. Malheureusement, le PIB ne retient que la valeur monétaire des richesses produites, sans quoi il doublerait au moins. L'apport statistique des pauvres et de leurs *énergies morales* à l'économie de marché devra donc attendre. Essayons au moins d'entrevoir l'autre apport des pauvres, celui qui fait d'eux une « *ressource strictement économique* » sans pour autant les concevoir comme un « *besoin structurel* » de la dite économie, toute subtilité mesquine de cette distinction écartée.

D'abord le lexique, où on s'y perd un peu : les pauvres, les exclus, les précaires, les défavorisés, les pauvres-qui-travaillent ou travailleurs-pauvres, les érémites, les assistés, les pauvres « relatifs », les pauvres monétaires et les non monétaires... Et puis, de même qu'il y a les signes extérieurs de richesse, il y a les signes extérieurs de pauvreté des pauvres qui ne le sont pas vraiment puisqu'ils ont un boulot, un logement et le téléphone portable.

Il y a quatre ans, les travailleurs pauvres à 770 euros par mois représentaient en France plus de 2 350 000 personnes. Leur situation n'était guère plus enviable que les 6,5 millions de personnes, enfants et conjoints compris, vivant des minima sociaux à la même époque, sans compter les autres, individuels, auto-entrepreneurs et la masse qui dépassent de peu les 60% du revenu médian.² Mais dans une économie où la consommation finale des ménages, hors administrations publiques (APU) participe à hauteur de 1086,8 Mds dans un PIB de 1752 Mds³, nul ne doute que les pauvres, hors arguties statistiques, ont leur place et leur importance. Le regard froid du comptable le sait bien. Ils présentent même de bons rapports du point de vue des coûts et de la consommation. Pour les coûts, les niveaux des prestations et des minima sociaux sont en baisse permanente depuis des lustres à en croire l'OFCE⁴. Pour la consommation, on sait depuis longtemps que l'intervention de l'État par les budgets sociaux est indispensable parce qu'elle enclenche un effet multiplicateur de la consommation à plus forte raison lorsque les revenus sont bas. En effet, plus ceux-ci sont faibles, plus la proportion dépensée en consommation est importante et joue en faveur de l'activité. Les politiques de redistribution monétaire sont donc bénéfiques même si la dépense publique supplémentaire est réalisée à budget équilibré⁵. Les pauvres n'épargnent pas. Ils paient des impôts, des cotisations, la TVA, des loyers, des franchises. Ils font des crédits dans la forme la plus rentable pour la banque, c'est-à-dire hypothécaire, et forment le gros bataillon des commissions de surendettement. Comme les autres, ils vivent à crédit. Ils ne coutent pas trop cher à l'employeur lorsqu'ils travaillent parce que la loi permet des exonérations en deçà des SMIC, des subventions pour réinsertions, et autres « *effets d'aubaines* », au total quelques 70 milliards d'euros par ans sans compter les défiscalisations des heures supplémentaires, et des intéressements⁶. Si on y ajoute tous les autres mécanismes de précarisation des emplois salariés, on ne peut être surpris du bond, depuis une quinzaine d'années, de ce qu'on appelle pudiquement les « *formes atypiques de l'emploi* » qui permettent de dire qu'en volume l'emploi a augmenté, alors qu'on se rapproche plutôt du travail gratuit, façon corvées :



Les exclus qui travaillent comme ceux qui ne travaillent pas ne coûtent pas bien cher à la Sécurité sociale, pour la simple raison qu'ils ne se soignent pas ou hésitent à le faire : en 2003, plus de 52% n'avaient pas consulté un généraliste depuis plus d'un an⁷ pour des motifs budgétaires. En outre, ils ne sont pas bien vus par la profession, particulièrement celle exerçant en secteur 2 : ainsi en juillet 2009, 25% des médecins de Paris refusent de recevoir les bénéficiaires de la CMU, quelques 4 millions de personnes en France⁸. Dans les moyennes nationales, la Provence (PACA) est en bonne place pour tout : chômage, RMI, minima sociaux etc.⁹ :

NOMBRE de Personnes Couvertes par	RMI	Allocation Adulte Handicapé (AAH)	Parent Isolé API	Ensemble allocataires CAF	Chômeurs (fin de mois) Catégorie 1	CMU Compl. (Régime Général stricto sensu)
<i>Alpes-de-Haute-Provence</i>	3 402	3 123	1 036	65 022	4 740	6 253
<i>Hautes-Alpes</i>	2 007	2 515	621	56 600	3 737	2 985
<i>Alpes-Maritimes</i>	25 060	25 926	8 457	448 312	31 943	44 494
<i>Bouches-du-Rhône</i>	115 175	32 756	27 457	943 870	82 096	180 472
<i>Var</i>	32 765	19 897	8 069	431 586	34 094	55 095
<i>Vaucluse</i>	20 701	8 605	6 074	245 695	17 099	35 489
TOTAL	199 110	92 822	51 714	2 191 085	173 709	324 788

Population PACA 2007 : 4 850 000

Taux de pauvreté (CAF) : 18,9% (2007) ; DGI : 14,4% (2004) : Différentiel : + 4,5% (Source : Région PACA, novembre 2008 et SUD INSEE, juillet 2008)

La paire de lunettes valant ce qu'elle vaut, cela expliquent bons nombres de « retards scolaires ». Quant à la dentition des gamins, elle me dit tout de suite leur « niveau de vie ». Pourtant, s'ils ne

coûtent pas bien cher à la Sécurité sociale, ils sont devenus trop chers pour...eux-mêmes. En effet, comme veut le démontrer le même rapport COTIS, directeur de l'INSEE, les frais de protection sociale sont tels qu'ils sont la cause principale de l'érosion salariale, redistribuée ou pas. Ce n'est donc pas en raison des politiques salariales mais essentiellement parce que nous dépensons trop pour la santé, la retraite, l'assurance.¹⁰ Corollaire obligé et « gros » du raisonnement : rien de tel qu'un bon système par capitalisation. Ce qui n'empêche pas l'expert de faire valoir les « coûts du capital » entre 1993 et 2007 pour le salariat :

Revenus distribués des SNF (montants en milliards d'euros, les chiffres entre parenthèses sont en % l'EBE)

	Dividendes			Autres revenus distribués des sociétés			Revenus distribués totaux		
	bruts (versés)	bruts (reçus)	nets (versés-reçus)	bruts (versés)	bruts (reçus)	nets (versés-reçus)	bruts (versés)	bruts (reçus)	nets (versés-reçus)
1993	40,1	28,1	12,0 (7,1%)	15,0	0	15,0 (8,9%)	55,2	29,4	25,8 (15,3%)
2007	196,2	147,6	48,6 (16,3%)	30,3	0	30,3 (10,1%)	227,0	150,4	76,6 (25,6%)

Rapport COTIS, Mai 2009. Ne sont pas considérés ici les intérêts versés au titre de l'amortissement du capital soit 9,2% de l'EBE

Les SNF, sociétés non financières, sont en gros les entreprises. L'EBE, excédent brut d'exploitation, est en gros la ressource de l'entreprise après salaires et avant amortissement, disons le bénéfice

Un consommateur responsable devra donc choisir, liberté oblige, se soigner, épargner pour sa retraite. Reste à se demander pourquoi la protection sociale coûte si chère et répondre en sortant des sentiers battus, du paramètre démographique par exemple ou de celui de la durée du travail. Pourquoi pas plutôt, de l'assiette fiscale, du chômage, de la vertu des fonds et des compensations budgétaires publiques aux systèmes privés.

Les pauvres ne sont donc pas des exclus et sont loin de constituer une ressource non économique. Bien au contraire dans la machine à croissance, production et consommation, ils sont un rouage essentiel. On peut même s'interroger sur ce que deviendrait les politiques de l'offre et des prix, du marché donc, les seules jugées efficaces, sans leurs contributions. Pour le dire autrement, une économie marchande ne saurait se priver d'un débouché, financé principalement par le secteur public, sans ce priver, outre des précieuses « énergies morales » des pauvres, mais également des énergies sonnantes et trébuchantes et de leur productions à moindre frais. Au public de se débrouiller ensuite avec la dette, pour le plus grand bonheur de ceux qui la créent¹¹ et l'achètent. Au moins cette dette permettra telle d'argumenter idéologiquement que la cause de la maladie c'est le vaccin même, que la pauvreté est un fardeau fagoté par l'aide publique elle-même, et pratiquement de mettre en œuvre toute la panoplie des réductions des dépenses publiques, institutionnalisées en Pacte de stabilité, de la réduction du coût du travail opéré par le dogme anti-Inflation, sans jamais parler du coût du capital, ou encore de la réduction des prélèvements pour sacrifier à la croissance. Mais surtout cette cherté publique va permettre d'activer le tir de feu groupé contre l'État, ses dépenses publiques et sociales, sa fiscalité insupportable et handicapante, sa rigidité asservissante, etc. La bête à abattre est l'État Providence, sauf quand il devient providentiel, aléa moral oblige, en répandant sa manne et sa protection sur la meute aux abois affamée par sa gourmandise. Il est donc clair que l'État social n'est pas alors en dehors de l'économie de marché, ni à côté ni au service, mais il en est la pièce majeure. Il en assure la pérennité et la réussite, de trois manières au moins : permettre par les stabilisateurs automatiques (politiques publiques, protections sociales) un certain équilibre économique et social entre le marchand et le non-marchand, en matière de redistribution et de paix sociale ; favoriser les logiques marchandes par les ajustements structurels et la révision des codes du travail ; enfin favoriser l'accumulation, notamment par la déflation salariale qui sera compensée d'abord par la redistribution publique puis par une économie d'endettement (des producteurs, des consommateurs, des instances publiques...) et de monétisation publique des pertes du marché (transformation de la dette privée en dette publique). Toujours le même principe : plus la dette publique augmente, plus c'est miam-miam pour l'épargne et la fortune privée. La cohérence du système résultant du seul impératif de l'allocation optimale du capital privé. Tous les discours de régulation provenant des maîtres, depuis celui sur l'emploi à celui sur le partage de la valeur ajoutée, ne visent que son maintien. C'est tout. Et s'il en était besoin, on pourrait mentionner certaines données économétriques en vigueur dans l'économie de marché dont « *l'intérêt est l'émancipation* » tel que, par exemple, le NAIRU. L'acronyme veut dire *Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment* ou Taux de Chômage n'accéléralant pas l'Inflation. Sans détailler et en simplifiant, le

raisonnement de ce modèle est le suivant : lorsque le taux de chômage baisse trop, en dessous du taux préconisé par le Nairu, le salaire réel augmente, adossé à un rapport de force favorable au salariat. Ceci a pour effet de diminuer le taux de marge des entreprises qui sont alors obligées pour le rétablir d'augmenter leurs prix, d'où inflation, laquelle à son tour augmente la revendication salariale.¹² L'inflation vient donc réduire les revenus et les taux de marge, Le Nairu est donc un « *taux de chômage d'équilibre* » au-dessous duquel il ne faut pas descendre pour ne pas augmenter la part salariale et inverser le rapport de force Inflation/Chômage, c'est-à-dire Capital/Travail au profit du second. Lutter contre l'inflation (des prix, donc salariale), paradigme de la doctrine économique dominante revient forcément à mettre en œuvre du chômage. Et la doctrine vient de loin : qui n'a pas en mémoire les recommandations de l'Étude sur l'Emploi concoctée par l'OCDE de 1994 et qui devint l'évangile des politiques économiques toujours en vigueur : « *Pour obtenir un ajustement donné des salaires, il faudra un niveau plus élevé de chômage conjoncturel...* » Qui a oublié les exigences en chœur du FMI, la même année : « *Il ne faut pas que les gouvernements européens laissent les craintes suscitées par les retombées de leur action sur la répartition des revenus les empêcher de se lancer avec audace dans une réforme de fond des marchés du travail. L'assouplissement de ceux-ci passe par la refonte de l'assurance-chômage, du salaire minimum légal et des dispositions qui protègent l'emploi... L'empressement des travailleurs à accepter des emplois faiblement rémunérés dépend en partie de la générosité relative des prestations de chômage. (...) Il y a lieu dans tous les pays de raccourcir la durée des droits lorsqu'elle est trop longue [sic] ou de rendre les conditions d'admission plus strictes.* »¹³ Ils oublient souvent, les économistes de l'OCDE et autres experts, une chose simple lorsqu'ils rabâchent le credo du « coût du travail » : c'est que toute modification des niveaux salariaux impacte « l'équilibre général », donc la demande et la production et que le travail, avant d'être un coût qui pèse sur la richesse, en est le moteur. C'est à partir de ce paramètre là qu'il faut réfléchir au dit équilibre.

Aussi, à moins de cécité ou de mauvaise foi, il faut pouvoir écrire : « *Il faut considérer comme erronée la conception de certains qui pensent que l'économie de marché a structurellement besoin d'un quota de pauvreté et de sous-développement pour pouvoir fonctionner au mieux* ». Cause toujours... car on voit bien qui a intérêt à se battre contre l'inflation et qui contre le chômage ; qui a intérêt à l'égalité et qui à l'asymétrie organisée, d'un bout à l'autre de la planète, des conditions sociales, des salaires, des fiscalités, des niveaux de vie etc. Mais ne soyons pas individualistes et regardons, surtout en ces temps de crise, les pauvres du monde entier pour s'interroger comment la solidarité peut les atteindre.

« *Il est en outre important de souligner combien la voie de la solidarité pour le développement des pays pauvres peut constituer un projet de solution de la crise mondiale actuelle, comme des hommes politiques et des responsables d'Institutions internationales l'ont mis en évidence ces derniers temps. En soutenant les pays économiquement pauvres par des plans de financement inspirés par la solidarité, pour qu'ils pourvoient eux-mêmes à la satisfaction de la demande de biens de consommation et de développement provenant de leurs propres citoyens, non seulement on peut produire une vraie croissance économique, mais on peut aussi concourir à soutenir les capacités de production des pays riches (!) qui risquent d'être compromises par la crise.* »¹⁴

L'internationale de la pauvreté au secours des riches est une réalité ici évidente : de même que nos pauvres proches peuvent secourir nos proches riches, les pauvres des pays pauvres peuvent « *constituer un projet de solution de la crise mondiale actuelle* » grâce à la solidarité universelle par des plans de financement d'auto-développement. Soit qu'ils la moralisent, soit qu'ils la font vivre, ou les deux, les pauvres sont utiles à la société. Il est à peine besoin de relever que la vision des rapports riches-pauvres, ici au mondial, est strictement superposable à celle exposée précédemment (*supra* § 35 de *Caritas in Veritate*) concernant ce même rapport au niveau local. De part et d'autre, la finalité est la même quant au traitement des pauvres : leur intégration dans l'économie de marché et au service de celle-ci, pour leur plus grand bien cela va sans dire. Ainsi la division mondiale du travail par l'économie de marché unifie tout le monde, riches et pauvres, à partir d'un seul facteur d'intégration, **qui est explicitement invoqué dans ce discours pontifical et auquel il se rallie : la validation de l'allocation optimale du capital mondialisé par les stratégies d'assistance généralisée.** La SOLIDARITÉ est consommée : elle habille tout, elle sanctifie tout, elle absorbe tout, l'égalité, la fraternité, la justice, le droit et bientôt la démocratie : elle renonce à tout aussi.

Il fallait oser... et il faut oser le voir pour le dire !

Quoi qu'il en soit, sitôt dit sitôt fait, ou presque, car depuis longtemps des ONG s'intéressent aux pauvres des pays pauvres. Non sans quelques écarts de *fonds*, il est vrai. Mais de nouveaux acteurs de la solidarité se sont emparés des damnés de la Terre pour en faire « *un marché d'avenir pour les entreprises* » :¹⁵ pour ne prendre qu'un seul parmi bien d'autres, la société Hystra, qui se qualifie de

société de conseil hybride et a pour but d'accompagner les entreprises sur ces marchés particuliers des démunis. Son directeur, M. Kayser, un ancien du consulting mondial McKinsey, ce qui veut tout dire¹⁶, a établi plusieurs constats d'échec des politiques de solidarité dans les pays des démunis : « *Le microcrédit n'a réussi à toucher en 30 ans, que moins de 15 % de la population mondiale qui en a besoin. Alors qu'un shampoing lancé par Procter & Gamble met 18 mois pour atteindre 100 % de sa cible* » par quoi il est évident que le shampoing fait cruellement défaut aux pauvres. Aussi, à la suite des conseils d'Hystra, Schneider Electric, suivi par Danone et d'autres, ont modifié leur vision de la solidarité et du développement durable : « *Actuellement 1,6 milliard de pauvres n'ont pas accès à l'électricité et paradoxalement ce sont eux qui paient le plus pour leur énergie... Si nous leur donnons des équipements, le nombre de personnes touchées sera nécessairement limité. Nous voulons donc trouver des solutions d'accès à l'électricité, abordables, innovantes et généralisables, pour les plus pauvres, pour accompagner leur développement* ». Et M. Kayser de poursuivre : « *Il existe par ailleurs nombre de projets à très fort impact potentiel pour la santé et l'éducation mais qui ne seront jamais rentables... Pour financer des projets risqués et de grande envergure, il faut proposer aux investisseurs des rendements élevés, au risque de choquer les bien pensants. Sinon, les projets ne se réalisent pas et ce sont les pauvres qui sont pénalisés... Le marché est immense. Il faut augmenter le gâteau et non la part de marché. Pour changer le monde* ». Ce qui n'est pas sans me rappeler le leitmotiv préféré d'un éditeur du Monde : « *les plus pauvres se révoltent moins contre l'exploitation par le capitalisme que contre le fait que le capitalisme les ignore* »¹⁷. Le choix est donc simple pour les pauvres : être exploités ou ignorés. « *La route de la servitude* »¹⁸ a souvent le masque de l'humanisme ! Heureusement pour les exclus, il y a toujours des gens - la devise de la Banque Mondiale n'est-elle pas « *Notre Rêve : un monde sans pauvreté* » - qui savent prendre des risques dans cette lutte à mort contre la pauvreté, surtout quand ce ne sont eux qui en meurent. Frère pauvre, frère exclu, d'ici et d'ailleurs, ne soit pas inquiet, tous le monde est d'accord à ton sujet !

Petite proposition, molle et présentable, issue de l'enquête statistique : Au niveau microéconomique comme macroéconomique, soit l'INSEE de la Région PACA et l'OCDE¹⁹ respectivement, on s'accorde pour dire que la redistribution en nature opérée par les services publics, donc l'importance du secteur non-marchand et des politiques publiques dans des domaines tels que la santé, l'éducation, le logement, contribuent pour près des deux tiers à la réductions des inégalités et de la pauvreté contre un tiers pour les transferts monétaires. Bien qu'inégalement répartie dans les pays de l'OCDE, cette tendance est la même. En revanche, les prélèvements sur la consommation et l'investissement ont un effet contraire, c'est-à-dire négatif sur les inégalités. Si l'on compare ces résultats à la dépense publique engagée par la politique communautaire, donc globale et non régionale par États, laquelle est de 0,9 % du PIB communautaire²⁰ (comprenant protection sociale et santé) , on en vient tout naturellement à la conclusion que les politiques publiques sont les plus à même de combattre la pauvreté et que leur insignifiance, dans les politiques communautaires, n'est pas tolérable. Encore moins lorsque ce 0,9% est rapporté au 25% du PIB européen donné en garantie au seul système bancaire ! Dès lors, il est parfaitement scandaleux d'observer l'acharnement des gouvernements²¹ à casser les politiques publiques au prétexte qu'elle coûtent trop chère à l'État ou à s'en décharger sur les collectivités territoriales, déjà exsangues, par la réduction en peau de chagrin des assiettes fiscales, et aux déficits qui n'en finissent pas, et pour cause.

Angelo Gianfrancesco

1 – Benoit XVI, Caritas..., § 35

2 – Rapport 2007-2008 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, p. 58-61. Consultable : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000261/0000.pdf>

3 – INSEE, 2008 http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=nattef08113

4 – OFCE, Études, janvier 2008, <http://www.ofce.sciences-po.fr/clair&net/clair&net-40.htm>

5 – On le sait au moins depuis 1945, date à laquelle un prix Nobel de l'économie, Trygve Haavelmo, en fit la démonstration économétrique.

6 – « *Avec 28,7 milliards d'euros consacrés en 2007 aux allègements généraux, et plus de 41 milliards d'euros d'exemptions d'assiette, les politiques d'exonérations sociales représentent un total annuel de près de 70 milliards d'euros, hors allègements ciblés* » Rapport BUR, député UMP, Assemblée nationale du 25/juin 2008. La délégation de M. BUR conclut : « *En conclusion, si l'on peut se réjouir de disposer, avec ce rapport, d'une analyse détaillée des dispositifs d'exonérations sociales, il faut bien prendre conscience que l'urgence est aujourd'hui de mettre en œuvre les réformes permettant de « reprendre la main » sur l'évolution des niches sociales, au nom de l'efficacité des politiques publiques et de la nécessaire maîtrise des comptes publics. Le Gouvernement, qui mène une politique opposée aux principes et aux conclusions de la mission en élargissant le champ des exonérations aujourd'hui aux heures supplémentaires et demain à l'intéressement, est placé devant ses contradictions.* » Consultable sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1001.asp>

7 – Rapport Observatoire national de la pauvreté...p. 169 sq

- 8** – Étude commandée par le Fonds de financement de la CMU à l'Irdes, les Échos, 01/07/2009
- 9** – Sources : DRASS , Indicateurs sociaux, 2007 :http://paca.sante.gouv.fr/territoires/4_indicateurs_sociaux/index.htm
Petite précision : en 2007, 16,3% moyenne régionale des « allocataires CAF » (Colonne 4) vivaient uniquement des prestations CAF à l'exclusion de toutes les autres soit 357 146 personnes. Source : Id.
- 10** – Rapport de J.PH. COTIS, de mai 2009, demandé par la Présidence sur le « Partage de la valeur ajoutée, partage des profits, et écarts de rémunérations en France », p. 59 sq. Le tableau sur l'emploi atypique qui précède est de même source. Consultable sur : <http://www.lesechos.fr/medias/2009/0513//300349077.pdf>
- 11** – Pas certain que le verbe existe mais tant pis !
- 12** – C'est cette spirale inflationniste appelée aussi « effets de second tour » que vise l'autorité monétaire européenne renforcée avec la crise.
- 13** – Bulletin du FMI, mai 1994.
- 14** – *Caritas in Veritate*, § 27
- 15** – C'est le titre du Journal le Monde du 15/7/2009
- 16** – McKinsey est un cabinet de conseil auprès des directions générales, d'organisations, privées ou publiques leader mondial dans son secteur. Son but est d'améliorer leur performance et leur compétitivité, *via* des missions de stratégie, d'organisation ou d'efficacité opérationnelle. Le cabinet compte parmi ses clients 93% des 100 premières entreprises mondiales, ainsi que plus de 50 gouvernements. En 2007, seize chefs de direction (CEO) d'entreprises mondiales cotées à plus de 2 milliards de dollars étaient des anciens de McKinsey.
- 17** – Cité par S. Halimi, dans « Le grand bond en arrière », 2003, p. 369
- 18** – L'expression reprend le titre du livre de Hayek, l'évangéliste de *toute* la pensée dominante contemporaine. Mais on aura compris qu'elle désigne ici les effets de cette pensée et non comme chez Hayek le socialisme.
- 19** – INSEE : Étude 2008 consultable sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC08i.PDF : « *Les transferts en nature apparaissent très redistributifs puisqu'ils contribuent pour plus de deux tiers (69 %) à la réduction des inégalités* ».p ; 100 ; OCDE, « Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE », 2008 : Consultable : http://www.oecd.org/document/36/0,3343,fr_2649_33933_41526756_1_1_1_1,00.html : « *Les dépenses publiques au titre des services sociaux aux ménages réduisent les inégalités ... La contribution globale des services publics à la réduction des inégalités dans la distribution des ressources économiques des ménages tient essentiellement à une répartition relativement uniforme de ces services entre quintiles de revenu, qui se traduit par une majoration plus importante des ressources au bas de la distribution qu'en haut de celle-ci* ».p. 267.
- 20** – Voir le document du Centre d'Analyses Stratégiques (CAS) : « Tableau de bord sur les Dépenses Publiques de l'UE et de ses États Membres » Juin 2009, p. 9 : consultable sur <http://gesd.free.fr/casdepub.pdf>
- 21** – Ce n'est pourtant pas faute d'être averti : « *S'agissant des pays de l'Union européenne, on relève que, outre les pays scandinaves, la France est également un pays où les services publics réduisent fortement les inégalités alors qu'aux Pays-Bas et en Allemagne c'est beaucoup moins le cas*. Cf : le rapport de Joël Bourdin qui précise que la redistribution monétaire depuis 1990 impacte beaucoup moins les inégalités que l'intervention en nature.